MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2020 - N° 2321

l'éveil Normand

actu.fr

Revitalisation des centres-bourgs

Un nouveau label en vue pour Beaumesnil

Beaumesnil et La Barre-en-Ouche, les deux communes déléguées principales de Mesnil-en-Ouche, font l'objet d'études pour revitaliser leur centre-bourg.

Le dossier majeur discuté lors du dernier conseil municipal de Mesnil-en-Ouche : la revitalisation des centres-bourgs.

« Tous les projets qui visent Beaumesnil et La Barre-en-Ouche sont fléchés. L'un sera davantage porté sur le tourisme, l'autre sur la reconquête de l'habitat », indique le directeur général des services de Mesnil-en-Ouche, Olivier Gardinot.

Concrètement, la commune déléguée de Beaumesnil va bénéficier d'une cure de jouvence. L'idée maîtresse est de mettre en valeur le patrimoine du centre-bourg en s'appuyant sur la perspective du château de Beaumesnil.

Comment ? En réalisant de nouveaux aménagements sur l'espace public : plateaux ralentisseurs pour favoriser la circulation piétonne plutôt que les véhicules dans la rue principale ; agrandissement des trottoirs pour mieux cheminer en centre-bourg ; création d'un circuit découverte à pied pour emmener les touristes du château vers le centre-bourg…

De nouveaux aménagements de l'espace public dans le centre-bourg de La Barre-en-Ouche vont redonner la priorité aux piétons, de même qu'à Beaumesnil. Ces aménagements font partie d'un plan de revitalisation des deux communes déléguées (citées) de Mesnil-en-Ouche.

Objectifs

« Les maisons de la Grande Rue sont des maisons de maître pour la plupart rénovées. Cet alignement de maisons est à valoriser, de même que la façade de la mairie qui pourrait repasser tout en brique », précise Olivier Gardinot.

Cheminer du château jusqu'au restaurant l'Etape Louis XIII, deux joyaux patrimoniaux à leur échelle, tel est l'objectif affiché par les élus de Mesnil-en-Ouche.

Pour accompagner cette transformation, il est question d'obtenir le label **« Petites cités de caractère »**.

« Des terrains sont en cours d'acquisition derrière la mairie de Beaumesnil. La réflexion porte sur la création d'un village d'artisans d'art, ce qui ferait un nouveau point d'attrait touristique en liaison avec le château et le patrimoine remarquable de Beaumesnil (chapelle, église, etc.) », appuie Olivier Gardinot.

Une aire pour camping-cars et un nouveau parking, toujours derrière la mairie de Beaumesnil, pourraient également rapidement sortir de terre. Ça ferait respirer le centre-bourg où le stationnement des véhicules empêche pleinement la valorisation du centre-bourg.

Du côté de La Barre-en-Ouche, l'autre centre-bourg à revitaliser, l'objectif à atteindre est un peu différent. On parle de **« reconquête »** de l'habitat pour aider les commerces de centre-bourg à se maintenir, voire à se développer.

Des aménagements de l'espace public redonneront la priorité, comme à Beaumesnil, aux piétons. La construction d'une résidence autonomie, à proximité des services du centre-bourg, est un autre atout à mettre en valeur.

Cette résidence doit permettre à des personnes âgées de quitter leur lieu de vie un peu reclus pour regagner en autonomie, et vivre en centre-bourg.

En sédentarisant de nouveaux habitants, le commerce doit retrouver un second souffle.

Beaucoup plus bas dans la pyramide des âges, la construction d'un campus scolaire va contribuer à maintenir de l'activité à La Barre-en-Ouche. Un projet de **« quartier éco-responsable »**, novateur et inscrit dans le PLU (Plan local d'urbanisme) de Mesnil-en-Ouche, s'ajoute aux objectifs de revitalisation de La Barre.

Benoît Négrier